

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la 1^{ÈRE} assemblée de l'année 2021, du **conseil d'administration** du Collège de Rimouski, tenue le **mardi 26 janvier 2021, à 18 h**, en visioconférence, sous la présidence de M. Raymond Lacroix.

PRÉSENCES

Mesdames : Marie-Josée Boudreau
Anna-Lisa Cone
Alex Désaulniers
Laura Lebel
Janice Lemoignan
Jocelynn Meadows
Lucie Duchesneau
Karine Whitty

Messieurs : Gilles Blaquière
François Dornier
Raymond Lacroix (président)
Robin Lavoie
Pierre-Luc Michaud
Michel Pineault
Philippe Saindon

ABSENCES

Monsieur : Rémi Grenier
Gino Pelletier
Guillaume St-Onge (motivée)

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mesdames : Johanne Francoeur (secrétaire d'assemblée)
Mélanie Leblanc, Directrice de l'IMQ (sujet 21-01.11)
Marie-Josée Proulx (sujet 21-01.12)
Vicky Boucher (sujet 21-01.13)
Julie Gasse (Observatrice)
Marie-Josée Ross (observatrice)

Messieurs : Jean-François Girard, président de la Corporation de la FER de MACPÈS (sujet 21-01.10)
Charles Doyle Poirier (observateur)

21-01.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Constatant le quorum, le président, M. Raymond Lacroix, souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne le retour au conseil de monsieur Michel Pineault qui, son mandat précédent terminé a choisi de soumettre sa candidature à titre de membre diplômé du Cégep, secteur technique. Monsieur Pineault a été nommé lors de la séance du 24 novembre dernier.

21-01.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption. On demande d'inscrire deux (2) sujets sous la rubrique Affaires diverses. Monsieur Lacroix rappelle aux membres que l'élection des officiers et l'élection du comité de vérification se tiendront en huis clos et propose de traiter le sujet « Négociations des conventions collectives des employées et des employés du Cégep » avant le sujet 21-02.06.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Josée Boudreau, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté, ainsi modifié.

21-01.03 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 10^E ET 11^E ASSEMBLÉES DE L'ANNÉE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA 20-10 ET CA 20-11) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le président fait la revue des procès-verbaux des 10^e et 11^e rencontres tenues respectivement le 17 novembre 2020 et le 24 novembre 2020, en vue de leur adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par madame Laura Lebel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les procès-verbaux soient adoptés tels qu'ils sont présentés.

21-01.04 PROCÈS-VERBAUX DES 14^E ET 15^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2020 DU COMITÉ EXÉCUTIF (COMEXEC 20-12 ET COMEXEC 20-13)

Les documents sont déposés pour information.

21-01.05 PROCÈS-VERBAUX DES 5^E, 6^E ET 7^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2020 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉT 20-05, CÉT 20-06 ET CÉT 20-07)

Les documents sont déposés pour information.

21-01.06 ÉTAT DE SITUATION – PANDÉMIE : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, annonce que le modèle de protection mis en place pour contrer l'écllosion du coronavirus au Collège fonctionne bien et qu'il est relativement bien toléré par les étudiantes et les étudiants de même que par le personnel enseignant. Il souligne que beaucoup d'efforts ont été déployés afin de recruter un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants supplémentaires dans le but de former de plus petits groupes d'étudiants et ainsi diminuer le nombre de personnes dans une même classe. Il mentionne également les moyens mis en place pour les accueillir. Monsieur Dornier explique à l'assemblée que les réalités vécues dans le contexte de la pandémie ne sont pas les mêmes pour tous les cégeps. Toutefois, il se montre confiant quant à la possibilité d'un retour en présentiel, au sortir du confinement pour certaines activités telles que les travaux d'équipe. Il estime que cette forme d'assouplissement aiderait les étudiantes et les étudiants à passer à travers cette période difficile, même si, pour ce faire, le port du masque et d'autres mesures de protection étaient nécessaires.

Monsieur Dornier poursuit avec la présentation d'un sondage illustrant le niveau de confort des étudiantes et des étudiants du Collège dans un contexte académique, en situation de pandémie. On demande de préciser si le sondage a été mené à la fois auprès des étudiantes et des étudiants de première, deuxième et troisième année. Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, répond par l'affirmative et ajoute qu'un bilan plus explicite sera présenté prochainement.

On s'interroge également sur l'impact négatif que pourrait avoir la fermeture de leur caméra par les étudiantes et les étudiants pendant les cours. Madame Meadows informe les membres du conseil qu'un sondage ayant pour but de comprendre la ou les raisons qui motivent les étudiantes et les étudiants à fermer leur caméra pendant les cours a été réalisé auprès d'eux. Elle annonce que des travaux, en concertation avec ceux-ci, le personnel enseignant et la Fédération des Cégeps sont en cours afin de trouver une façon de les encourager à garder leur caméra ouverte et ainsi faciliter les échanges entre eux et le personnel enseignant.

21-01.07 RÉVISION DES DEVIS SCOLAIRES / NOUVEAU CADRE DE GESTION DE L'OFFRE DE FORMATION : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, annonce que le ministère de l'Éducation supérieure (MES) souhaite réviser l'offre de formation des cégeps. Il instruit les membres du conseil de l'impact que pourrait avoir cette décision sur les ressources financières octroyées par le Ministère et explique que ce changement occasionnera un déséquilibre en ce qui touche le financement du Cégep de Rimouski par rapport à ceux des grands centres si des mesures de compensation ne sont pas mises de l'avant pour maintenir les acquis des cégeps régionaux. Même si certaines mesures de compensation ont déjà reçu l'aval du ministère, leur délai de réalisation et la forme que prendront ces mesures restent encore à déterminer. Monsieur Dornier n'exclut pas l'hypothèse qu'un regroupement des cégeps régionaux est envisageable. Il n'en demeure pas moins que le Ministère devra, d'une façon ou d'une autre, injecter davantage d'argent pour soutenir les cégeps régionaux.

21-01.08 PROFIL DE RÉUSSITE : INFORMATION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, commente le document préalablement déposé et souligne que compte tenu du contexte de l'enseignement à distance, les résultats académiques sont positifs. Elle précise que les étudiantes et les étudiants en situation d'échec bénéficient toujours de l'opportunité de demander un « incomplet permanent » au ministère pour des motifs en lien avec la Covid-19. La mention IN restera inscrite de manière permanente au bulletin, toutefois, le ou les cours devront obligatoirement être repris pour qu'ils soient crédités.

21-01.09 MODIFICATIONS AUX GRILLES DE COURS DU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE (243.B0) : ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, explique que le quatrième trimestre du programme Technologie de l'électronique (243.B0) est un trimestre où la charge de travail des étudiants est très intense, en raison des contenus des cours. Afin d'équilibrer la charge de travail entre le troisième et quatrième trimestre, le Département d'électronique désire effectuer un changement à la grille du programme.

CONSIDÉRANT que les changements à la grille permettent d'équilibrer la charge de travail des étudiants, entre les troisième et quatrième trimestres;

CONSIDÉRANT que la grille de cours modifiée a été adoptée en comité de programme;

CONSIDÉRANT que ces propositions ont fait l'objet d'analyse par le Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et le Service à l'enseignement, API et Registrariat (SEAR);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études;

Il est PROPOSÉ par madame Alex Désaulniers, APPUYÉ par madame Karine Whitty et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la grille modifiée du programme Technologie de l'électronique (243.B0) telle que présentée.

21-01.10 RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE LA CORPORATION DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCH (FER) MACPÈS : INFORMATION

Monsieur Jean-François Girard, président de la Corporation de la FER de MACPÈS, commente le document déposé préalablement et répond aux questions des membres.

21-01.11 FONDATION DE L'IMQ / RAPPORT ANNUEL 2019-2020 ET ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2020 : INFORMATION

Madame Mélanie Leblanc, directrice des formations continues et du développement institutionnel, commente le bilan financier préalablement déposé et informe les membres de l'avancement de la campagne majeure de financement de la Fondation dont le but est d'assurer le développement de l'IMQ en soutenant les besoins de formation pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie maritime.

21-01.12 CÉGEP – LOCAL G-034 (ET LOCAUX ADJACENTS) / AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE D'ENTRAÎNEMENT DE STYLE CROSSFIT / CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : ADOPTION

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles, présente le sujet.

Les prévisions du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) quant à la baisse de l'effectif étudiant annoncée pour le Cégep de Rimouski durant les années à venir font en sorte que ce dernier doit plus que jamais se distinguer des autres établissements du réseau collégial afin de minimiser l'impact négatif de la situation sur ses opérations de même que sur son potentiel de développement. L'amélioration de l'expérience vécue par les étudiantes et les étudiants qui fréquentent le Cégep est l'une des principales pistes de solution avancée à cet effet dans le Plan stratégique 2017-2022 adopté en décembre 2016 par le conseil d'administration du Cégep. Il fut alors établi qu'au-delà d'une offre de formation de qualité, l'accroissement de l'offre d'activités susceptibles de donner aux étudiantes et aux étudiants l'occasion de s'accomplir et de se dépasser influencerait assurément sur le choix de ces derniers de venir ou non étudier à Rimouski. En ce sens, il importe de proposer des activités nombreuses et variées dans les domaines sportifs, artistique et socioculturel. Du même souffle, le Cégep a également renouvelé à l'époque son désir de fournir un environnement physique agréable et fonctionnel, notamment en priorisant les interventions durables qui présentent un potentiel lié au recrutement, à la rétention et à la bonne santé de la population étudiante et du personnel.

Dans l'esprit de ce qui précède, l'aménagement d'une salle d'entraînement dédiée aux équipes sportives et au personnel permettra à la composante Cégep de se doter d'un actif unique dans le réseau, dynamisant du même coup son image de marque et son potentiel d'attractivité (étudiants et personnel). Autre aspect important à considérer, cette nouvelle salle d'entraînement deviendra également le premier jalon du projet de réfection majeure de son centre sportif (aile J – Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS)) en donnant une certaine latitude au Service à l'enseignement et aide à la réussite de pouvoir l'utiliser au besoin, à des fins pédagogiques, durant les périodes où divers plateaux sportifs risquent d'être temporairement inaccessibles au PEPS, en raison de travaux.

Les firmes professionnelles *Goulet et Lebel - Architectes* (spécialité Architecture) et *LGT* (spécialité Ingénierie) ont été mandatées pour la rédaction d'une étude préliminaire, pour la préparation des plans et devis de même que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des travaux inhérents au projet précité, éventuellement réalisés dans les espaces laissés libres à la suite du départ récent de l'entreprise exploitant l'ancienne buanderie du Cégep, dans l'aile G.

Lors des relevés préparatoires, des anomalies structurales non visibles antérieurement, vestiges de l'incendie de Rimouski en 1950 et des méthodes de construction de l'époque, ont été observées au niveau de poutres et de la dalle de plancher du secteur touché. Il fut également constaté que les interventions requises dans le cadre de ce projet consistent principalement à la réalisation d'ouvrages de démolition et de reconstruction divers, de travaux de CVAC et de travaux en électricité dans des locaux vétustes (l'endroit n'ayant fait l'objet d'aucune amélioration digne de ce nom depuis plus de 50 ans) dont les finis de certaines parois sont susceptibles de contenir des fibres d'amiante.

Les coûts relatifs aux travaux en question ont été estimés à 1 795 353 \$ (toutes taxes incluses). Si on ventile ces derniers, on constate qu'on parle de coûts de 667 915 \$ en maintien d'actifs et de 1 127 438 \$ pour l'aménagement spécifique de la salle d'entraînement (avant honoraires professionnels, contingences de chantier et récupération de taxes). Ainsi, quel que soit l'usage retenu pour les espaces dont il est ici question, 667 915 \$ de dépenses en maintien d'actifs doivent être réalisés dès le départ si le Cégep veut s'assurer de la pérennité de ses infrastructures de même que d'une utilisation optimale des allocations budgétaires qui lui sont allouées pour la réfection de celles-ci. Compte tenu de la nature du projet précité, de ses particularités de même que de l'état de vétusté important du secteur touché, le Cégep, à la suite d'une résolution du comité exécutif, a déposé une demande ad hoc auprès du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'obtention d'une allocation spécifique, issue de l'*Annexe 1030 – Aide à la transformation – parc immobilier* du régime budgétaire et financier collégial, dédiée à des besoins ponctuels en maintien d'actifs pour des enjeux qui pourraient être considérés «non couverts» par les allocations normalisées. Bien que le MES n'ait pas encore analysé cette demande d'aide financière au Cégep, les travaux, prévus à la planification décennale des investissements 2020-2030, peuvent commencer.

Après la publication de l'appel d'offres public pour ce projet le 17 novembre 2020, dix (10) entrepreneurs généraux ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec (Construction TechniPro BSL (Rimouski, Québec), Bourgault et Roy inc. (Rimouski, Québec), Construction Albert inc. (Rimouski, Québec), Construction Citadelle inc. (Québec, Québec), Construction G Lepage inc. (Rimouski, Québec), Construction Jeannot Dubé (Rimouski, Québec), Construction Paul Morneau (Rimouski, Québec), Habitat Construction Matane (1986) inc. (Matane, Québec), Les Constructions Unic inc. (Saint-Marc-du-Lac-Long, Québec) et LFG Construction (Carleton-sur-Mer, Québec)). Par la suite, six (6) d'entre eux se sont présentés pour une visite des soumissionnaires le 1^{er} décembre dernier.

Subséquent, quatre (4) entrepreneurs généraux ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux. Il s'agit de :

1. Construction TechniPro BSL / 9275-0181 Qc inc. (Rimouski, Québec) au montant total de 1 470 403,78 \$ (toutes taxes incluses);
2. Construction Albert inc. (Rimouski, Québec) au montant total de 1 488 926,25 \$ (toutes taxes incluses);
3. Construction Jeannot Dubé (Rimouski, Québec) au montant total de 1 534 916,25 \$ (toutes taxes incluses);
4. Construction Citadelle (Québec, Québec) au montant total de 1 723 038,35 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise Construction TechniPro BSL / 9275-0181 Qc inc. (Rimouski, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski.

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux inhérents à l'implantation d'une salle d'entraînement de style CrossFit dans les espaces de l'ancienne buanderie du Cégep de Rimouski à l'entreprise Construction TechniPro BSL / 9275-0181 Qc inc. (Rimouski, Québec) pour un montant total de 1 470 103,78 \$ (toutes taxes incluses).

21-01.13 SUIVI DES COÛTS DE CONVENTION : INFORMATION

Sur proposition du président, ce sujet est retiré et sera traité lors de la prochaine séance du conseil. Sa proposition est agréée à l'unanimité.

21-01.14 AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES DROITS RELATIFS AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES DE TOUTE AUTRE NATURE (CATÉGORIE C-07E DU CAHIER DE GESTION) : DÉPÔT

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, présente le sujet.

En vertu de *La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, tous les droits doivent être adoptés ou modifiés par règlement des cégeps pour ensuite être approuvés, lorsqu'ils sont afférents aux services d'enseignement, ou déposés, lorsqu'ils sont de toute autre nature, auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur.

Le Règlement sur les droits relatifs aux affaires étudiantes de toute autre nature (catégorie C-07e du cahier de gestion) a été adopté par le conseil d'administration le 26 janvier 1999 et un dernier amendement a été apporté en septembre 2015. Devenu désuet, il doit être révisé en profondeur et mis à jour afin de rencontrer les exigences du ministère de l'Enseignement supérieur. Étant donné l'ampleur du travail à faire, il est proposé, dans un premier temps, de modifier sommairement le Règlement actuel afin d'y inclure les annexes 3, 4 et 5 portants sur l'ensemble des frais et droits exigés aux étudiantes et aux étudiants du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec (IMQ) et du Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC).

Une refonte complète de l'ensemble du règlement est prévue d'ici le mois d'avril 2021.

CONSIDÉRANT que tous les droits doivent être adoptés ou modifiés par règlement;

CONSIDÉRANT que le Collège doit informer, chaque année, la ministre de l'Éducation supérieure des frais et droits de toute autre nature qu'il compte percevoir auprès des étudiantes et étudiants;

Il est PROPOSÉ par ____ (Dépôt) ____, APPUYÉ par ____ (Dépôt) ____ et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les modifications apportées au Règlement sur les droits relatifs aux affaires étudiantes de toute autre nature ainsi que les annexes 3, 4 et 5 telles qu'elles sont présentées.

21-01.15 REMERCIEMENTS À MADAME TING ZHANG : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, informe l'assemblée que Madame Ting Zhang a siégé au conseil d'administration du Cégep de Rimouski à titre de personne choisie auprès des groupes socioéconomiques du territoire pendant trois ans soit, depuis le 30 janvier 2018. Son mandat venant à échéance dans quelques jours, le conseil d'administration souhaite remercier madame Zhang pour son implication aux travaux de cette instance.

CONSIDÉRANT la contribution de madame Ting Zhang aux travaux du conseil d'administration du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT son souci d'assurer une éducation de qualité aux jeunes de la région;

CONSIDÉRANT l'implication de madame Zhang et son intérêt constant au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par madame Anna Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier sincèrement madame Ting Zhang pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

21-01.16 ÉLECTION DES OFFICIERS (HUIS CLOS) : ADOPTION

Ce sujet est traité en huis clos

Le directeur général, monsieur François Dornier, rappelle la procédure d'élection décrite à l'article 3.15 du *Règlement de régie interne du Collège de Rimouski* (règlement 98-01.8; catégorie B-1 du Cahier de gestion).

Article 3.15 : PROCÉDURE D'ÉLECTION

Lorsqu'il y a élection, le Conseil procède de la façon suivante :

- l'élection se fait poste par poste;
- les mises en candidatures sont faites par propositions verbales dûment appuyées;
- dans le cas où il y a plus d'une candidature pour un poste donné, il y a vote par scrutin secret;
- pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des votes;
- si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, la candidature ayant obtenu le moins de votes au tour précédent sera éliminée.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Marie-Josée Boudreau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer monsieur François Dornier, président d'élection et madame Jocelynn Meadows, secrétaire d'élection.

Le président d'élection invite les membres à proposer des candidatures pour le poste de président ou présidente du Conseil. Le nom de monsieur Raymond Lacroix est proposé. Monsieur Lacroix accepte de prolonger son mandat.

Le président d'élection invite les membres à proposer des candidatures pour le poste de vice-président ou vice-présidente du Conseil. On propose le nom de monsieur Michel Pineault. Ce dernier confirme son intérêt. On propose également le nom de monsieur Gilles Blaquière. Ce dernier décline l'invitation.

Le président d'élection invite les membres à proposer des candidatures pour le poste de membre du Comité exécutif, non employé, ni étudiant au Collège. On propose les candidatures de madame Laura Lebel et de madame Janice Lemoignan. Ces dernières confirment leur intérêt. S'ensuit un vote par scrutin au terme duquel madame Lemoignan est nommée.

Le président d'élection invite les membres à proposer des candidatures pour le deuxième poste de membre du Comité exécutif. Ce poste est ouvert aux membres du personnel et aux administrateurs « externes ». On propose les candidatures de monsieur Philippe Saindon et de monsieur Robin Lavoie. Ces derniers confirment leur intérêt. S'ensuit un vote par scrutin au terme duquel monsieur Philippe Saindon est nommé.

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par madame Lucie Duchesneau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à une élection et de nommer :

- Monsieur Raymond Lacroix, président du Conseil d'administration du Collège de Rimouski;
- Monsieur Michel Pineault, vice-président du Conseil d'administration du Collège de Rimouski;
- Madame Janice Lemoignan et monsieur Philippe Saindon, membres du comité exécutif.

Monsieur Raymond Lacroix remercie le président d'élection, monsieur François Dornier

21-01.17 ÉLECTION - COMITÉ DE VÉRIFICATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : ADOPTION

La mise en œuvre du comité de vérification s'est effectuée le 21 novembre 2017 (CA 17-07.28). De par sa composition, deux postes d'administrateurs sont réservés à des membres externes.

Dans le document « Comité de vérification du Collège de Rimouski », on prévoit que « Les membres du comité de vérification doivent être élus lors de la séance du conseil d'administration à laquelle les états financiers sont déposés, soit en novembre de chaque année. En cas de vacance au comité, le conseil doit élire un nouveau membre lors de la première assemblée ordinaire consécutive à la vacance ». Rappelons que le président et le vice-président du conseil d'administration sont membres d'office du comité.

Le 17 novembre 2020, le conseil d'administration du Cégep de Rimouski a adopté le report de l'élection du comité de vérification puisque le Collège de Rimouski lançait deux (2) campagnes de recrutement afin de pourvoir trois (3) sièges vacants au conseil d'administration (CA 20-10.16). Les membres ont alors été reconduits jusqu'à la séance du conseil d'administration du 26 janvier 2021.

Le Collège doit donc procéder à une élection afin que soient attribués les deux (2) postes d'administrateurs externes.

On propose les candidatures de madame Laura Lebel et de monsieur Gilles Blaquièrre. Ces derniers acceptent.

CONSIDÉRANT le report de l'élection du comité de vérification tel qu'il a été adopté lors de la séance du conseil d'administration (CA 20-10.16);

CONSIDÉRANT la fin du mandat des membres du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que l'exercice financier se termine le 30 juin et que les états financiers sont présentés en novembre de chaque année;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par madame Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer deux (2) administrateurs externes afin de constituer le comité de vérification du Collège de Rimouski de la manière suivante :

- la présidente ou le président du conseil d'administration;
- la vice-présidente ou le vice-président du conseil d'administration;
- la coordonnatrice des Affaires financières, madame Sylvie Dufour;
- la directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles; madame Marie-Josée Proulx (secrétaire du comité);
- et désigner les deux personnes suivantes pour compléter le comité :
deux membres nommés (administrateurs externes) par le conseil d'administration : Madame Laura Lebel et monsieur Gilles Blaquièrre.

21-01.18 AFFAIRES DIVERSES

a) Négociations des conventions collectives des employées et des employés du Cégep

Ce sujet a été traité immédiatement après le sujet 21-01.05.

Madame Marie-Josée Boudreau, représentante du syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep (SEECR), se fait la porte-parole de ses collègues : madame Karine Whitty, représentante du syndicat des professionnel(les) du Cégep (SPPCR), monsieur Robin Lavoie, représentant du syndicat du personnel de soutien du cégep (SPSCR) et monsieur Philippe Saindon, représentant du syndicat des enseignantes et des enseignants de l'IMQ (SPPEMQ).

Madame Boudreau rappelle aux membres que les employées et les employés représentés par ces syndicats sont sans convention depuis le 31 mars 2020. Elle informe l'assemblée qu'en raison de la stagnation des échanges aux trois tables sectorielles de négociation ainsi qu'aux tables intersectorielles CSN et CSQ, les membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont voté en faveur d'un mandat grève de cinq (5) jours. Le personnel de soutien affilié à la CSN sera également appelé à se prononcer sur un vote de grève d'ici la fin du mois de janvier. Madame Boudreau précise que la réalisation des mandats de grève n'est pas l'issue souhaitée par les membres du personnel. Elle estime que leurs revendications, particulièrement dans le contexte actuel, sont justifiées. Elle termine en remerciant les membres du conseil de leur écoute attentive. Monsieur Lacroix conclut en remerciant à son tour madame Boudreau, madame Whitty, monsieur Lavoie et monsieur Saindon pour les explications fournies aux membres du conseil.

21-01.19 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par madame Alex Désaulniers, APPUYÉ par madame Marie-Josée Boudreau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 20 h 30.

Le président (M. Raymond Lacroix)

La secrétaire (Mme Johanne Francoeur)